

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale
Date de réception :	Dossier complet le : N° d'enregistrement :
nd. Portuguista en haste est que artifica par transportes a l'agranda de l'astropas de l'astropas de l'astropas de	
	1. Intitulé du projet
Plantation d'exerces frestions	(sésineures 1 d'une surface de 3,45 ha sur la commune de ger.
Statistical de espitas, prostati	,
The state of the section of the sect	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique	Prénom
Nom	Figion
2.2 Personne morale	-1. A. D. D.
Dénomination ou raison sociale	Indivision Bizet-Spivent
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Ime Paizet
RCS/SIRET 5 10 17 1 18	1500017 Forme juridique Andivision
Constitution of the Consti	
Joign	ez à votre demande l'annexe obligatoire n°1
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	Drivers + 1' who we will a D. 508
	Boisement d'une surface supérieure à 0,50 ha
470	
DESCRIPTION OF THE SECOND	4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent forme	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven	tuels travaux de démolition
Précition d'un ensemble.	boisé sur un rebord de plateau exposé Nord, adossé
	exements préexistant et contigués.
da jaxcelle était mealable	lementure terre agricole
Le Contine	· Co
de loca taine cesse son activ	D. O. Torres
des parcelles amitraphes son	les parcelles joxesucres.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Les abjects du projet sont multiples:

- valorisation de terres libres d'occupation dans le souhait d'une production
- dutte contre l'érosion
- Amélionation de la continuité foxestière, agrandissement d'un massif.
- Patrimoniale
- Présorvation des milieux

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Réparation du sol (sous-solage/River deus)

Plantation (2019)

Dégagement de la régétation concusuente (été 2019)

Totavaux de taille de formation, élagage, dégagement

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Mineraire sylvicole dynamique

Réalosation d'éclaireir à votation de 8 ans, prélèvant de 1 du volume.

Désignation préalable des liges d'avenue

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-Il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dema	nde ela	utoxisation	au	negard	de	la	Heglemen la kon	Sux
Per 6	Dowernen	to depuis	las	7.				

Grand	deurs caractéristiques	Valeur(s)
boisement de 3	Ra 45 a 60 ca	
.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Pour les catégories 5° a), 6° a), b)	Long0°79'68"26 Lat.48°69'34"30
A 1854 sur le commune de ger	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée:	Long ° ' " Lat ° ' " _ Long ° ' " Lat ° ' " _
de ger	Communes traversées :	
.7 S'agit-il d'une modification/exte	Joignez à votre demande les ann nsion d'une installation ou d'un ouvrag ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	ge existant? Oui Non
	ent les e projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	4		ZNIEFF1: m°0155-0004 "Haute Vallée de l'Egnemme" ZNIEFF1: m°0155-0000 "Bassim de l'Egnemme"
En zone de montagne ?		6	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	8		l'availé concerne l'Égnemme et ses affluents de suisseau traversant le massif m'est pas repris. de projet de bossement de l'aulie côlé du versiont m'est donc pas concerné.
Sur le territoire d'une commune littorale ?		Ó	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		K	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		6	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		Ø.	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		Ø	

D'un site classé ?		K	
D'un site Natura 2000 ?		4	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Out	Non	Lequel et à quelle distance ?
Dans un site inscrit ?		Q	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		KQ	
Dans une zone de épartition des eaux ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?		K	
ouverte par un plan de révention des risques aturels prévisibles (PPRN) u par un plan de révention des risques echnologiques (PPRT) ? i oui, est-il prescrit ou approuvé ?		6	

6. Caracteristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles. 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements 1 d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications K prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire K en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les K ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la K biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura

2000, est-il

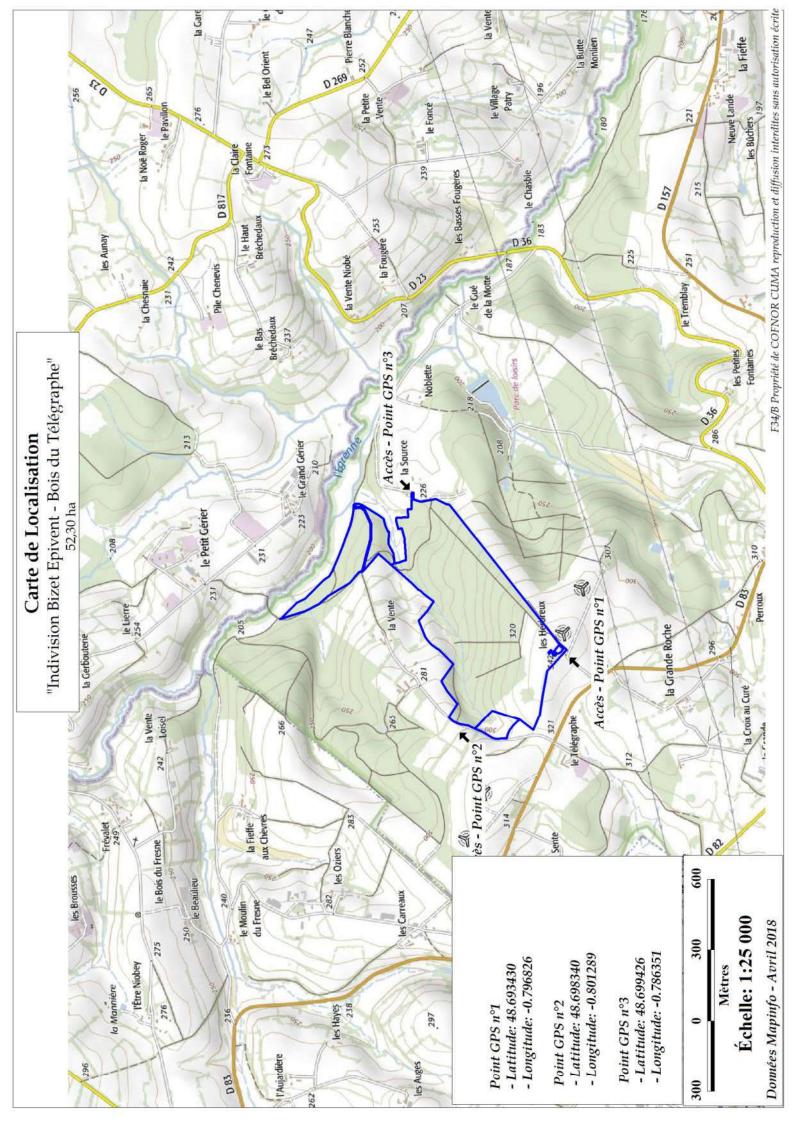
susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?

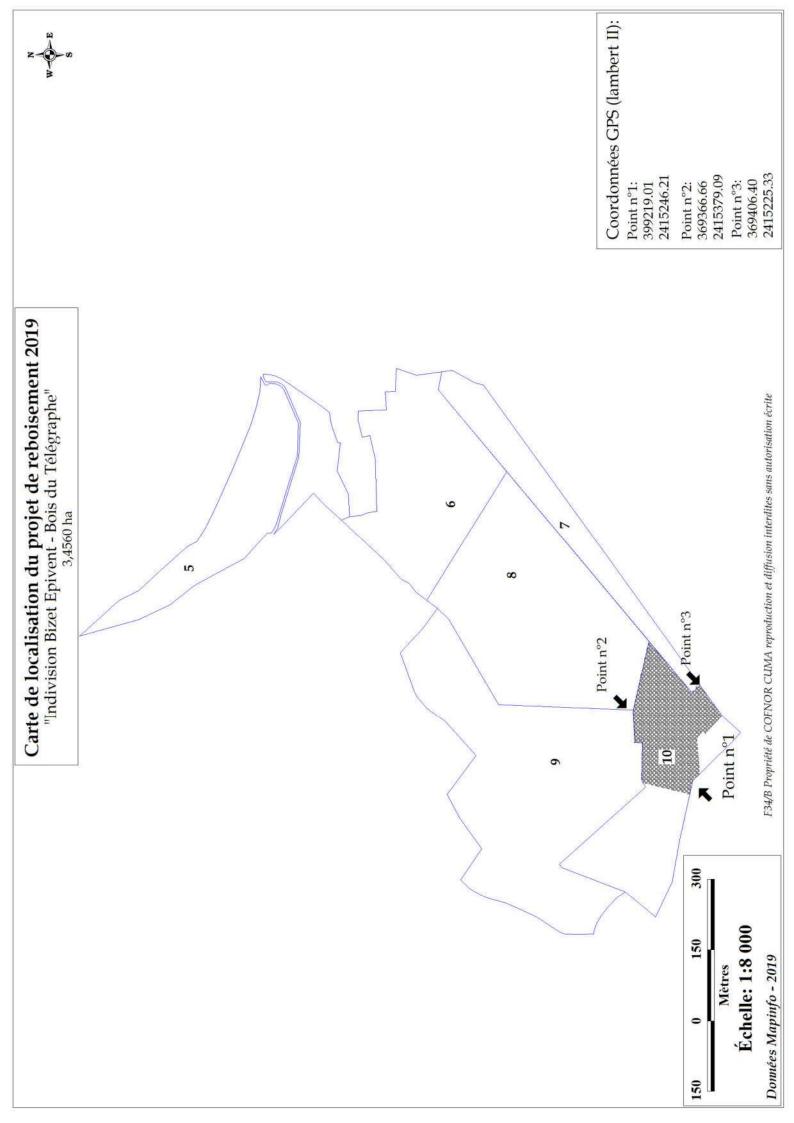
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	4	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	6	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	16	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	Ø	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	A P	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	Q	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	ă	

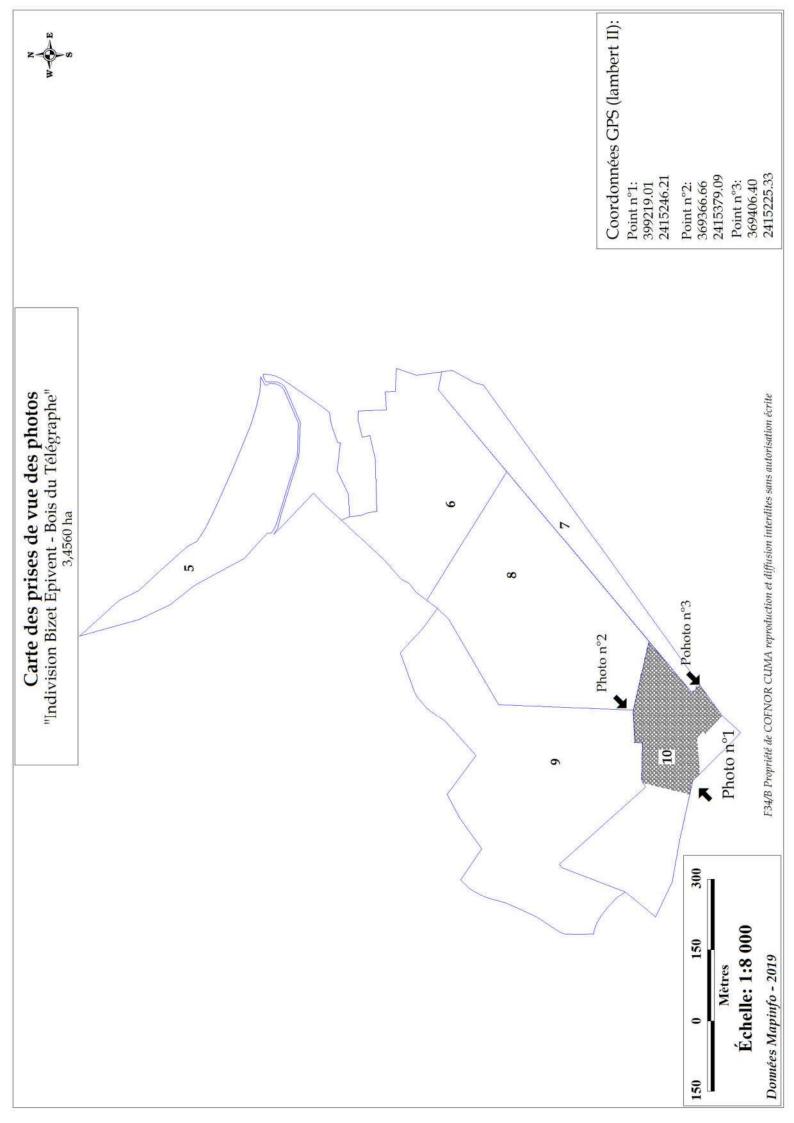
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	M	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	包包	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	6	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	Ø	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milleu ?	Ø	
EIIISSIOIIS	Engendre-t-il des effluents ?		
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	Þ	

	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		ď	
Cadre de vie / Population	modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		E.	
6.2 Les incid approuvé Oui	ences du projet ident s ? Non X Si oui, décri			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou s :
6.3 Les incid	lences du projet ident	lfiées (au 6.1 s	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non Si oui, déc			
	# H-4 (

VI	.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joi ne annexe traitant de ces éléments) :	ndre
er	7. Auto-évaluation (facultatif) u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluat nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. L'agit d'une continuile facultaire, le majet dévrait être dispense L'alua tion. Il m'y a pas d'enjeux flouistiques ou faunistique, mi enpagement xaglementaire (ex: Na tura doe).	ion
	8. Annexes	
	8. Annexes 1.1 Annexes obligatoires	
	8. Annexes	
8	8. Annexes Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -	
8	B. Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
1 2 3	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
1 2 3	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du	







Propriétaire/Indivision MBH5GN BIZET/NICOLE Syouth MAUBEUGE BP 40582 18 A V DU COLONEL SCHOULLER Syouth MAUBEUGE Syouth MA	ANNEE DE MAJ 20	ANNEE DE MAJ 2018 DEP DIR 50 0 COM 200 GER	COM 20	00 GER	TRES 00	063		RELEVE DE PROPRIETE	ROPRIETE				COI	NUMERO COMMUNAL		B00361
NBH5GP	Propriétaire/Indivision	MBHSG		BIZET/NICOLE							Ž	é(e) le 19	0/02/1936			
MBH5GP	BP 40582 18 AV DU	COLONEL SCHOULA		59600 MAUBEUGE							- অ	62 SAIL	LY-EN-OSTR	EVENT		
MBJC55 BIZET/PIERRE	Propriétaire/Indivision		e.	EPIVENT/GENEVIEVE							Ż	é(e) le 03	3/02/1942			
MBJC55 BIZET/PIERRE	13 RUE RENE VIL		VRIS								त्स	59 LEC!	LUSE			
PROPRIETES BATIES INATION DES PROPRIETES PROPRIETES BATIES INATION DES PROPRIETES PROPRIETES BATIES RUCCLAUDE CHAPPE CODE BAT INT INV N° N° INVAR TAR EVAL IMPOSABLE RUCCLAUDE CHAPPE 0014 A 01 00 01001 0227961 F 200A C H MA 7 349 EUR COM REXO C C H MA 7 A STAP RIMP RIMP RIMP RIMP RIMP RIMP RIMP RIMP	Propriétaire/Indivision		10	BIZET/PIERRE							Ż	é(e) le 18	3/05/1933			
NATION DES PROPRIETES NETITE NOTATION DES PROPRIETES BATIES NETITE NETITE		90 MAUBEUGE									-et	37 TOU	RS			
ADRESSE CODE RIVOLI RI						PRC	OPRIETES BATIES									
ADRESSE RIVOLI BAT ENT NIV PORTE TARE EVAL AF LOC AT IMPOSABLE RIVOLI BAT AT EVAL AF LOC AT		DESIGNATION DE	S PROPRI		DENTIFIC	ATION DU	1LOCAL		EV,	ALUATION	DO LOCA	4T				
CLAUDE CHAPPE 0014 A 01 01001 0227961 F 200A C H MA 7 349 N REXO 0 EUR 0 EUR REXO REXO DEP REXO COM RIMP 349 EUR RIMP RIMP RIMP RIMP	AN SEC PLAN PART	N° VOIRIE	ADRES	CODE	ENT NIV	N° PORTE	N°INVAR	M AF NAT CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL EXC	r AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	EXO 0	$\frac{X}{M}$ COE	F RC TEOM
R EXO 0 EUR R EXO COM DEP R IMP 349 EUR R IMP	04 A 1253	34 RUE CLAUD	E CHAPP			01001	0227961 F 200A	C H MA 7	349						P	349
349 EUR R IMP	REV IMPOSABLE CO			0	0 E	UR		R EXO				0 EUF	_			
			RIM	P	349 E	UR		R IMP				349 EUF	~			

	KE IER	let]																		
	LIVRE FONCIER	Feuillet																			
		TC																			
		K %	9	5 6	5 6	<u> </u>	20 20	20	-	- - -	2 -	901	20	20			100	20	20	9 100	5 20
		COLL EXO RET RC EXO	10,46	2,09	2,09	4,01	8,0	8,0	479,04	95,81	95,81	11,08	2,22	2,2			11,67	2,3	2,33	69,76	13,95
		NAT AN EXO RET		_		Ţ															
		L NAT	A TA	C		A TA	C IA	C TA	A TA	C TA	C TA	A TA	C TA	C TA			A TA	C TA	C TA	A TA	C TA
		COL		_	gc		_	gc		_	ပ္ပ		_	gc	_			_	gc		_
	ION	REVENU CADASTRAL	10,46			4,01			479,04			11,08					11,67			92,69	
	EVALUATION	CONTENANCE HA A CA	5 89 75			2 25 50			5 98 25			11 06			1 45	49 24 35	96 88 8			39 34 25	
		NAT CULT																			
HES		CL	02			05			=			=					<u>=</u>			02	
N BAT		GR/SS GR	BS			BS			Ь			•			S		_			BS	
PROPRIETES NON BATIES		SUF															PΥ			AK	
OPRIF		S TAR	1 200A			200A			200A			200A			200A		200A			200A	
PR		FP/DP	-			_			_			_			_	_					
		J PARC FP/DP																			
		CODE	C171			C171			C258			C258			0014	B490					
	DESIGNATION DES PROPRIETES	ADRESSE	LES PRES SOUS LA VENTE			LES PRES SOUS LA VENTE			LE TELEGRAPHE			LE TELEGRAPHE			34 RUE CLAUDE CHAPPE	FORET DU TELEGRAPHE					
	DE	N°																			
		N° PLAN	826			979			1251			1252			1253	1254					
		AN SECTION N° N° N° PLAN VOIRIE	V			V			A			A			A	A					
		AN	66			66			66			66			66	66					

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

11/03/2019

